



Maison de la Normandie  
et de la Manche

**Syndicat Mixte Association Maison  
de la Normandie et de la Manche à  
Jersey**

**S . M . A . N . M .**

Saint-Lô, le 20 janvier 2017

Affaire suivi par : Mme PERONNE Mélanie

**N/Réf : 2016/5 – PUBLICATION DU 20/01/2017**

SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION DE LA MAISON DE LA NORMANDIE ET DE LA  
MANCHE (S.M.A.N.M.)

Numéro	Objet
<b>Procès-verbal n° 13</b>	Approbation du procès-verbal du 12 février 2016
<b>Dél. 2016 – 382</b>	Rapport d'activité – 1 <sup>er</sup> semestre
<b>Dél. 2016-383</b>	Mise en place des actions 2016
<b>Dél. 201 6-384</b>	Indemnité de conseil de Mme Le payeur
<b>Dél. 2016-385</b>	Contrats du chargé de mission et de l'assistante de direction
<b>Dél. 2016-386</b>	Autorisation de mandater une partie des dépenses d'investissement
<b>Dél. 2016-387</b>	Prise en charge CNED Agent

Les délibérations et le procès-verbal ci-dessous peuvent être consultés du Lundi au vendredi (9h-12h / 13h-16h30).

**SIEGE :**

Allez à accueil central à la Maison du Département

Demandez : Mme GERMAIN - poste 96.37 (1<sup>er</sup> étage – Direction Finances)

Responsable administrative et financière du S.M.N.A.M.

Ils sont publiés au recueil des actes administratifs du S.M.A.N.M. sur le site

[www.maisondenormandie.com](http://www.maisondenormandie.com) relatif aux délibérations.